

► Informations générales

Cours

Sigle et section PSY3099H

Titre long Développement familial

Nombre de crédits 3

Trimestre et année Hiver 2024

Horaire Mercredi 12h30 à 15h30

Mode de formation En présentiel

Site StudiUM <https://studium.umontreal.ca>

Description courte <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

Enseignante

Nom et titre Jacinthe Emery, M.A., Ph.D.

Coordonnées jacithe.emery@umontreal.ca ; 514-220-9697

Disponibilités Par courriel et par bref texto, en tout temps

Auxiliaire d'enseignement

Nom Information à venir

Coordonnées Information à venir

Disponibilités Pour la consultation des examens seulement

► Apprentissages visés

Objectif général

L'objectif général de ce cours est d'approfondir les concepts liés à la psychologie de la famille en examinant les influences des parents sur le développement de l'enfant et en examinant diverses thématiques reliées à la famille contemporaine.

Objectifs d'apprentissage

- Décrire la famille contemporaine et le rôle de parent.
- Analyser les pratiques parentales et les relations parent-enfant.
- Décrire les processus d'influence de la famille sur le développement de l'enfant, en regard de diverses approches théoriques.
- Décrire l'évolution du rôle parental et des interactions parent-enfant au cours de la vie de l'enfant.
- Prendre connaissance de préoccupations sociétales associées à la structure familiale (biparentale, monoparentale, etc.), aux caractéristiques des membres de la famille (genre, ethnie, orientation sexuelle, etc.), et à des problématiques particulières (maltraitance, enfant difficile, etc.).
- Se familiariser avec les avenues pratiques en matière d'évaluation et d'intervention.

► Calendrier

Dates	Contenus
10-01-24	Présentation du plan de cours Bloc 1 : Famille et relation parent-enfant
	• Concepts de base sur la famille et la parentalité
17-01-24	• Pratiques parentales
24-01-24	• Survol des approches théoriques
31-01-24	• Attachement parent-enfant
07-02-24	• Attachement parent-enfant (suite)
14-02-24	• Attachement parent-enfant (suite)
21-02-24	Examen mi-session
28-02-24	Bloc 2 : Évolution de la relation parent-enfant au cours de la vie
	• Du couple à la famille
06-03-24	Pas de cours : relâche
13-03-24	• Être parent d'un bébé
20-03-24	• Être parent d'un enfant d'âge préscolaire • Être parent d'un enfant d'âge scolaire
27-03-24	• Être parent d'un adulte Bloc 3 : Thématiques diverses
	• Préoccupations relatives à certains aspects familiaux
03-04-24	• Préoccupations relatives à certains aspects familiaux (suite)
10-04-24	• Évaluation et intervention auprès de la famille
17-04-24	Examen final

▶ Évaluations

Moyens	Descriptions	Dates	Pondérations
Examen mi-session	Matière du bloc 1 et des exercices associés. Questions à choix multiples. Lieu : en classe. Durée : 2h30.	21-02-24	45%
Examen final	Matière des blocs 2 et 3 et des exercices associés. Questions à choix multiples. Lieu : en classe. Durée : 2h30.	17-04-24	40%
Examen maison	Matière de tous les cours, sauf le dernier. Questions à court développement. Lieu : sur StudiUM. Durée : 10 jours.	Du 30-03-24 (9h00) au 08-04-24 (23h59)	15%

Consignes et règles pour les évaluations

Matériel autorisé Examen mi-session et examen final : aucun matériel n'est autorisé lors de l'examen en classe.
Examen maison : il est possible de se référer à toute source pertinente. Par contre, le plagiat sera sanctionné.

Dépôt des travaux N/A

▶ Ressources

Ressources obligatoires (matière à examen)

Diapositives Les diapositives présentées en classe seront placées sur StudiUM, en format PDF seulement. Il est suggéré de les imprimer ou de les télécharger sur un appareil mobile afin de les apporter en classe.
Notez que le contenu de ces diapositives est incomplet en soi. Vous devez également prendre des notes de cours en classe (éléments théoriques, résultats/conclusions des études, explications, exemples, etc.). Si vous ne prenez pas de notes de cours, il vous manquera de la matière lors de votre étude.

Documents En complément à la matière vue dans les cours, vous devez télécharger et lire des textes qui sont placés sur StudiUM, ainsi que visionner des vidéos qui sont accessibles à partir de StudiUM.

Il n'y a pas de livre à acheter pour ce cours.

Ressources optionnelles (pas matière à examen)

Autres documents et liens internet

Des documents et liens internet sont ajoutés sur StudiUM pour votre intérêt personnel. Ils peuvent être consultés, au besoin, pour mieux comprendre certains thèmes abordés en classe.

Liste bibliographique

- Bigner, J. J. et Gerhardt, C. (2019). *Parent-child relations. An introduction to parenting (10th edition)*. Pearson.
- Bouregba, A. (2013). *Les troubles de la parentalité. Approche clinique et socio-éducative*. Dunod.
- Boutin, G. et Durning, P. (1994). *Les interventions auprès des parents. Bilan et analyse des pratiques socio-éducatives*. Éditions Privat.
- Boyd, D. et Bee, H. (2017). *Les âges de la vie. Psychologie du développement humain (5ème édition)*. Éditions du Renouveau Pédagogique Inc.
- Cloutier R. et coll. (2021). *Psychologie de l'adolescence (5ème édition)*. Chenelière Éducation.
- Dortier, J.-F. (coordonnateur) (2002). *Familles. Permanence et métamorphoses*. Éditions Sciences humaines.
- Emery, J. (2016). *L'attachement parent-enfant. De la théorie à la pratique*. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.
- Favez, N. (2017). *Psychologie de la coparentalité. Concepts, modèles et outils d'évaluation*. Dunod.
- Ferland, F. (2018). *Le développement de l'enfant au quotidien. De 0 à 6 ans (2ème édition)*. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.
- Ferland, F. (2014). *Le développement de l'enfant au quotidien. De 6 à 12 ans*. Éditions de l'Hôpital Sainte-Justine.
- Golombok, S. (2000). *Parenting. What really counts?* Routledge.
- Houzel, D. (2017). *Les enjeux de la parentalité*. Éditions Erès.
- Papalia, D. E. et coll. (2018). *Psychologie du développement de l'enfant (9ème édition)*. Chenelière Éducation.
- Papalia, D. E. et coll. (2021). *Psychologie du développement humain (10ème édition)*. Chenelière Éducation.
- Vinay, A. et Zaouche Gaudron, C. (2017). *Psychologie de la famille*. Dunod.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

Attention ! Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Consignes et règles pour les évaluations

Absence à un examen L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE_Absence_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intratrimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

Politique de retard des travaux L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE_Delai_remise_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

Qualité de la langue Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

Seuil de réussite exigé Premier cycle : 50% Cycles supérieurs : 60%

Soutien aux étudiants en situation de handicap

Mesures d'accommodement

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**** AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

Dates importantes

Modification de l'inscription 2024-01-23

Date limite d'abandon 2024-03-15

Évaluation de l'enseignement Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

Utilisation des technologies en classe

Enregistrement des cours L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

Tous les ateliers des Services à la vie étudiante <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

Bureau du français dans les études <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

Aide à l'apprentissage <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

Citer ses sources – styles et logiciels (guide) <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM <https://bib.umontreal.ca/services>

Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

Tout sur le plagiat <http://integrite.umontreal.ca/>

Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

Bureau du respect de la personne <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.